|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG GROW – Dir I – Unite I1 |
| Numéro de poste Sysper: | Click or tap here to enter text. |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Peter Handley [peter.handley@ec.europa.eu](mailto:peter.handley@ec.europa.eu)  Madalina Ivanica madalina.ivanica@ec.europa.eu  …Q2 trimestre 2024  …1 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-04-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

L’unité I.1 (Industries à forte intensité énergétique et matières premières) a pour mission de soutenir la compétitivité industrielle durable de l’UE, en accord avec le pacte vert européen et la stratégie industrielle de l’UE. L’unité est responsable des écosystèmes des industries à forte intensité énergétique et de la chaîne de valeur des matières premières, essentielles pour soutenir la transition écologique et maintenir la résilience industrielle.

Nous sommes à la tête de la politique de la Commission en matière de matières premières. Les matières premières sont essentielles à la transition écologique et numérique de l’UE. En raison de la perturbation croissante des chaînes d’approvisionnement et des changements géopolitiques, le Conseil européen a chargé la Commission de prendre des mesures plus ambitieuses pour réduire les dépendances stratégiques de l’UE à l’égard des matières premières critiques. Suite à cela, le règlement sur les matières premières critiques a été proposée par la Commission le 16 mars 2023, et les colégislateurs sont parvenus à un accord politique sur le texte en novembre 2023. La loi entrera en vigueur au premier trimestre 2024.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons un poste de chargé de mission qui fera partie de notre équipe «matières premières» pour:

• Contribuer à la préparation et à la mise en œuvre du règlement européen sur les matières premières critiques sur les mesures relatives aux projets stratégiques, aux partenariats stratégiques, au suivi et à l’évaluation des risques, à la circularité;

• Travailler sur la diplomatie internationale des matières premières, y compris sur l’élaboration et la mise en œuvre de partenariats stratégiques internationaux;

• Évaluer et faciliter les besoins et les sources d’investissement pour les industries à forte intensité énergétique et la chaîne de valeur des matières premières, y compris à partir des instruments de financement de l’UE;

• Faire partie de notre équipe de recherche et d’innovation opérant dans le cadre d’Horizon Europe;

• Contribuer à l’élaboration d’actes délégués et d’actes d’exécution sur les matières premières critiques;

• Représenter l’unité, travailler étroitement et coopérer avec un large éventail de services de la Commission (CLIMA, ENER, ENV, SEAE, INTPA, TRADE, NEAR, COMP, DEFIS, RTD et JRC, entre autres) et des acteurs de divers écosystèmes industriels.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Diploma

- diplôme d'université ou

- formation professionnelle ou expérience professionnelle a un niveau equivalent

dans les secteurs : Économie, ingénierie, finances, droit, relations internationales

Expérience professionnelle

* Une expérience et une connaissance pertinentes de la politique industrielle de l’UE;
* Une expérience et une connaissance pertinentes de la politique intérieure et internationale de l’UE sur les matières premières;
* Connaissance des instruments et programmes financiers destinés à soutenir la transition écologique et numérique de l’UE;
* Des connaissances techniques et de l’expérience dans les domaines de l’ingénierie, de l’exploitation minière, du raffinage et de la transformation constitueraient un atout;
* La connaissance des programmes de recherche et d’innovation serait un atout;
* Une expérience pertinente en matière de gestion de projets, y compris de gestion budgétaire;
* Connaissance du cadre institutionnel et du processus décisionnel de l’UE.

Langue necessaire pour le travail

Anglais

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)